



Traitement contre la chute des cheveux : de nouvelles informations sur le finastéride 1 mg

Publié le 23 décembre 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

L'ANSM publie une fiche visant à renforcer l'information des patients sur le risque d'effets indésirables, tels que des troubles psychiques ou de la fonction sexuelle, associés à la prise de finastéride 1 mg prescrit en cas de chute des cheveux chez les hommes.

L'utilisation du finastéride 1 mg fait actuellement l'objet d'une surveillance étroite au niveau national et européen. L'ANSM publie ainsi [une fiche d'information](https://www.ansm.sante.fr/var/ansm_site/storage/original/application/857084f75c1b8286a8bd82706dcf6403.pdf) (https://www.ansm.sante.fr/var/ansm_site/storage/original/application/857084f75c1b8286a8bd82706dcf6403.pdf) venant en complément de la notice contenue dans les boîtes du médicament à destination des hommes qui prennent (ou pour lesquels la prescription est envisagée) ce médicament pour traiter la chute de leurs cheveux.

L'ANSM a élaboré cette fiche en concertation avec des associations de patients et des professionnels de santé réunis en octobre 2019.

Destinée à être remise par le médecin lors de la consultation et par le pharmacien au moment de la délivrance, cette fiche rappelle :

- les bénéfices escomptés au regard des risques associés à la prise de ce médicament indiqué dans certaines formes peu évoluées de calvitie chez l'homme âgé de 18 à 41 ans ;
- l'intérêt de s'accorder un délai de réflexion avant de commencer ce traitement de longue durée ;
- la conduite à tenir en cas d'effets indésirables, et notamment l'arrêt du traitement en cas de modification de l'humeur.

Les effets indésirables du finastéride 1 mg

- Troubles de la sexualité ;
- Troubles psychiques ;
- Autres effets indésirables (réactions allergiques cutanées, par exemple) dont vous trouverez la liste complète dans la notice du médicament.

Que faire en cas d'effets indésirables ?

- En cas de modification de votre humeur (sentiment de tristesse, d'anxiété, de fatigue, de difficulté à se concentrer...), arrêtez vous-même votre traitement et consultez votre médecin ;
- En cas d'apparition de troubles sexuels ou de tout autre effet indésirable, signalez-le rapidement à votre médecin ;
- Si vous présentez l'un des symptômes suivants (gonflement des lèvres, du visage, de la langue ou de la gorge, difficulté à avaler ou à respirer), vous devez arrêter de prendre le médicament et contacter immédiatement les services d'urgence (15 ou 18), car il peut s'agir d'une réaction allergique qui peut évoluer vers un choc anaphylactique.

Vous pouvez également déclarer tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament :

- auprès de votre [Centre régional de pharmacovigilance](https://www.ansm.sante.fr/Declarer-un-effet-indesirable/Pharmacovigilance/Centres-regionaux-de-pharmacovigilance/(offset)/4#paragraph_2037) ([https://www.ansm.sante.fr/Declarer-un-effet-indesirable/Pharmacovigilance/Centres-regionaux-de-pharmacovigilance/\(offset\)/4#paragraph_2037](https://www.ansm.sante.fr/Declarer-un-effet-indesirable/Pharmacovigilance/Centres-regionaux-de-pharmacovigilance/(offset)/4#paragraph_2037)) ;
- ou sur [le portail de signalement](https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/signalement-sante-gouv-fr/) ([https://solidarites-sante.gouv.fr/](https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/signalement-sante-gouv-fr/)).

⚠ Attention : Des médicaments contenant du finastéride à 5 mg existent également. Ils sont indiqués dans le traitement de la prostate. Ils ne doivent en aucun cas être pris en cas de chute de cheveux.

Services en ligne et formulaires

- Déclaration d'effet indésirable susceptible d'être dû à un médicament ou produit (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R14404>)
Formulaire

Et aussi

- Préjudice lié à un médicament ou un produit (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34311>)
- Problème grave avec un médicament, infection nosocomiale, accident médical... quels sont les recours ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13591>)

Pour en savoir plus

- L'ANSM renforce l'information sur le finastéride 1 mg utilisé contre la chute de cheveux - Point d'Information (<https://www.ansm.sante.fr/S-informer/Points-d-information-Points-d-information/L-ANSM-renforce-l-information-sur-le-finasteride-1-mg-utilise-contre-la-chute-de-cheveux-Point-d-Information>)
Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM)